Service Protection des Végétaux SPV

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n° 30 du 28 Octobre 1999- 2 pages

COLZA : Stade B4 à B10

GROSSES ALTISES
Voir bulletin précédent.

PUCERONS
Cet automne, les pucerons verts ont largement pris le pas sur les pucerons cendrés. Le temps actuel leur est très favorable.
Surveillez les parcelles et intervenez au seuil de 20 % de pieds atteints.

PHOMA
Des projections sont intervenues.
Les parcelles concernées ont dû être protégées.

CEREALES : 1-2 feuilles

Pucerons

A Biard, les captures sont en progression.
En parcelles, les levées sont rapides avec le maintien de températures élevées ; les **pucerons sont signalés** notamment en situations à 1 feuille en Sud Charente (fréquence de **4 à 5 %** de pieds porteurs) ainsi qu'en Nord Charente (fréquence de **5 à 10 %**) en situations à 1-2 feuilles.
Surveiller les cultures dès la levée et intervenir lorsque le pourcentage de pieds porteurs avoisine 10 %. Le traitement est également à envisager pour éviter le maintien de populations (même inférieures au seuil de 10 %) pendant plus d'une dizaine de jours.
En cas d'intervention précoce, surveiller la culture 2 semaines après le traitement (risque de recolonisation).

MAÏS

Sésamie : SONDAGES LARVAIRES

Effectués sur 251 parcelles (dont 105 en Charente-Maritime), ils mettent en évidence des populations larvaires en **augmentation sensible** (carte page 2) :

- En Charente-Maritime : on retrouve des niveaux d'infestation comparables à ceux observés en 95 et 96 avec 10,5 % des parcelles dépassant 1 larve par plante, 19 % dans la classe 0,5 à 1 et 70,5 % dans la classe inférieure à 0,5. La **sésamie** reste **très présente** dans la **partie Sud Ouest du département** où le nombre moyen de larves par plante (par canton) est compris entre 0,4 et 1,5 dans les secteurs d'Aigrefeuille, Saint Agnant, Saint Génis, Cozes, Mirambeau, Archiac, Saujon... Le niveau d'attaque y atteint localement des valeurs très élevées de 1,3 à 2,5 larves/plante.

- En Charente : avec 21 % des parcelles ayant plus de 0,5 larve par plante, l'infestation est en progression sensible dans les secteurs concernés par ce ravageur ces dernières années (Mansle, Saint Amand de Boixe, Ruffec...). Sa présence est plus faible et plus irrégulière dans le Sud du département (Montbron, Blanzac) ;

- En Deux-Sèvres : présence très ponctuelle et limitée (Beauvoir, Brioux).

LUTTE PREVENTIVE

Broyer les cannes et déchaumer les collets dès la récolte permet de limiter le stock larvaire. La mise en œuvre de cette lutte préventive reste indispensable.

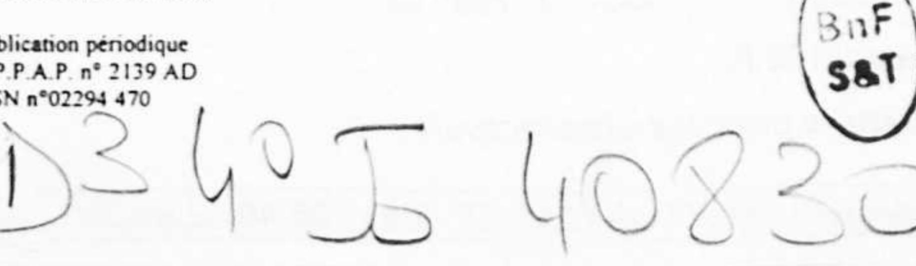
CEREALES
Pucerons :
Présents, intervention à raisonner

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles POITOU-CHARENTES

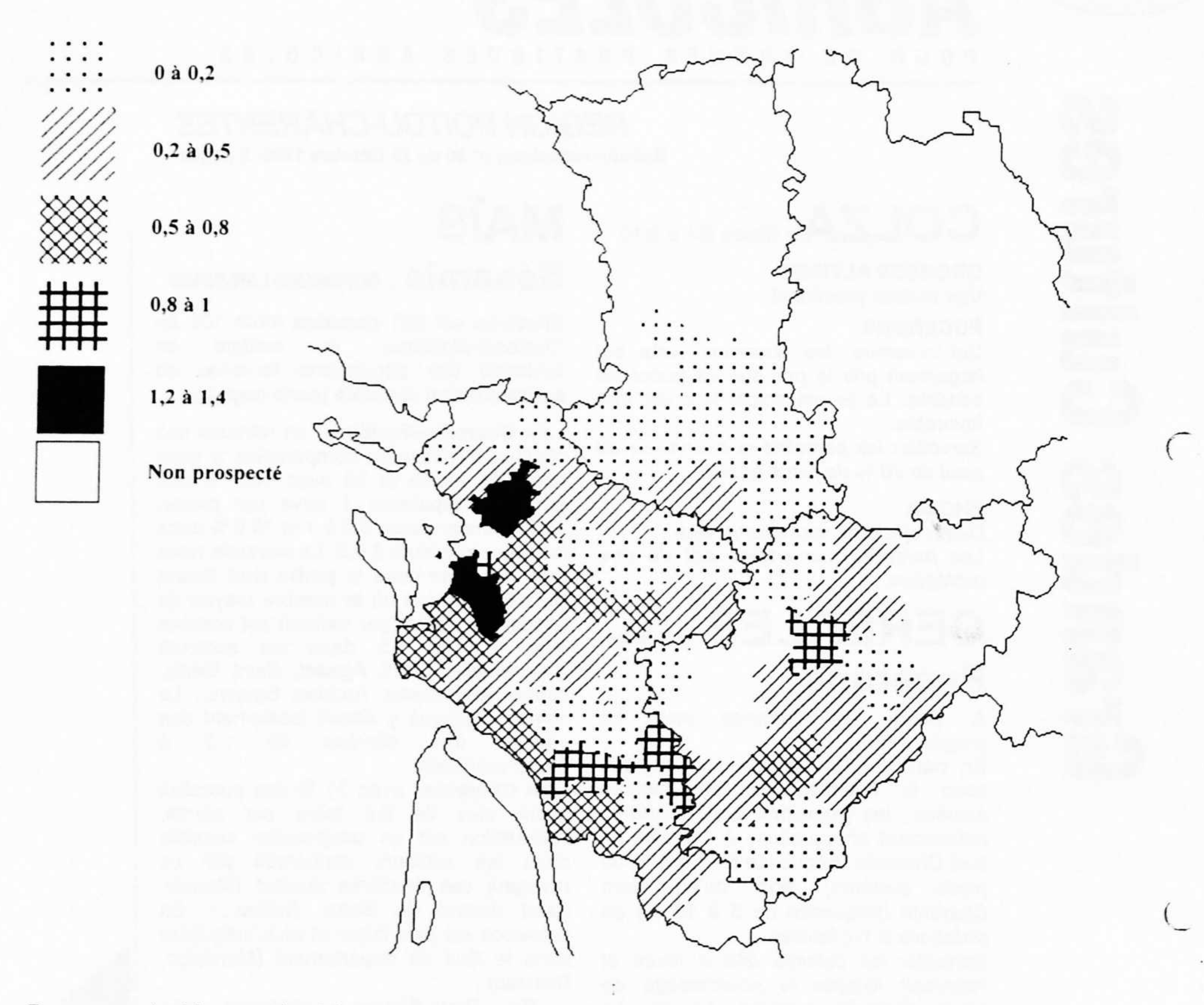
Le Directeur-Gérant : J. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470



Sésamie 1999

Nombre de larves par plante (moyenne par canton)



Remarque : La Vienne et les 2/3 nord des Deux-Sèvres ne sont pas concernés par la sésamie

✂ --

BULLETIN D'INSCRIPTION

*à retourner **avant le 10 Novembre 1999** pour la bonne organisation de la Journée*

M., Mme, Melle : ....

Adresse : ....

Société/Organisme : .... Observateur PV Oui ☐ Non ☐

désire s'inscrire à la Journée Régionale 1999

Repas Oui ☐ Non ☐ Facture OUI ☐ Non ☐

Frais d'inscription : Repas + Recueil 99 = 200 F. - Recueil 99 seul = 100 F.

Réglement par chèque à l'ordre de la **FREDEC** - ***Inscription gratuite pour les observateurs***

A adresser à : SRPV - FREDEC 13 route de la Forêt 86580 BIARD - Tél : 05.49.62.98.25 - Fax : 05.49.62.98.26